

ÉDITO

La RN90, entre Moûtiers et Saint-Marcel, est soumise à un risque de chutes de blocs depuis les falaises de Montgalgan et de Pomblière.

Inscrit au programme de sécurisation des itinéraires alpins en Savoie et au programme de modernisation des infrastructures routières (PDMI), l'aménagement de cette partie de la RN90 permettra de sécuriser le réseau routier vis-à-vis des contraintes naturelles, grâce au basculement des voies de circulation en rive gauche de l'Isère.

Au-delà de l'aspect « sécurisation », ce projet a été élaboré en intégrant la volonté de protéger et de valoriser l'environnement et la biodiversité.

M. Philippe LEDENVIC
Directeur de la DREAL Rhône-Alpes

Les travaux d'aménagement de la RN90 à Montgalgan vont débiter prochainement. Ce premier numéro de la lettre d'information dédiée au projet vous présente l'opération en détails. Grâce aux prochains numéros, vous pourrez suivre l'évolution des travaux.

La RN90 constitue le **principal axe routier de la vallée de la Tarentaise** et assure la **desserte touristique des stations de ski**.

En période de pointe, c'est jusque **35 000 véhicules par jour** qui peuvent circuler sur la RN90, contre 14 000 en période normale.

3 grands objectifs pour l'aménagement de la RN90 à Montgalgan

> **soustraire la RN90 aux risques de chutes de blocs rocheux** depuis les falaises de Montgalgan et de Pomblière,

> **garantir la desserte de la vallée de la Tarentaise** via la RN90 tout en assurant un confort pour les usagers lors des pics de saturation,

> **limiter les risques d'inondation** par débordement de l'Isère.

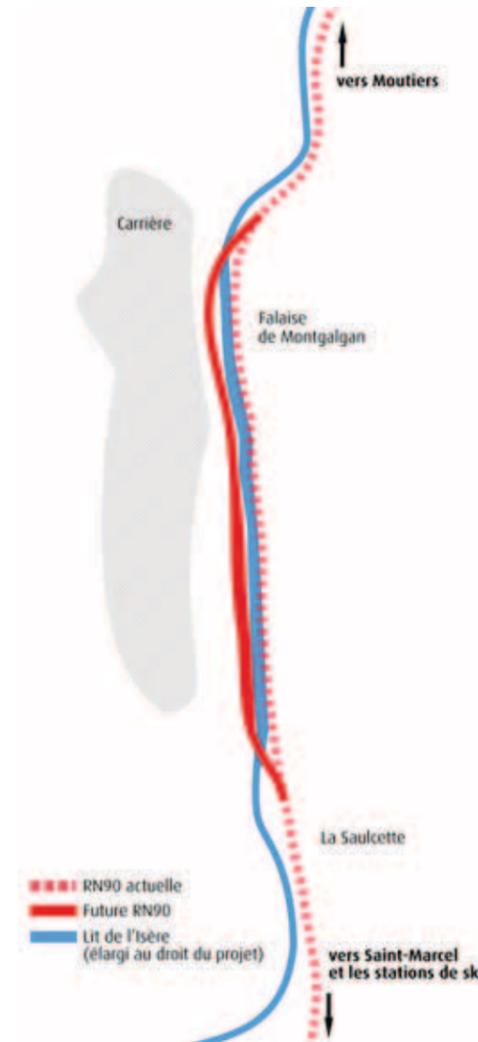


Des objectifs complémentaires ont été définis à partir de l'analyse du contexte local. Tout en réalisant l'aménagement de la RN90, l'Etat veillera donc à **protéger la biodiversité** et le milieu naturel, à **surveiller la qualité de l'Isère** (eau et sédiments) et à **sécuriser la carrière**.

LE PROJET EN DÉTAILS



illustration non contractuelle



Schémas d'illustration de l'aménagement

UN PROJET ROUTIER... POUR UN ENVIRONNEMENT VALORISÉ

■ Valorisation du lit et des berges de l'Isère

En rive gauche, la berge sera confortée par des blocs rocheux. Suite à la déconstruction de la RN90 actuelle, qui sera en partie rendue à la nature grâce à un traitement végétal, le lit de l'Isère pourra être élargi et atteindre 18 mètres (contre 12 mètres actuellement).

Des mesures seront prises afin d'éviter l'artificialisation de l'Isère lors du réaménagement de son lit.

■ Gestion des sols pollués (laitiers)

Des matériaux issus d'anciennes industries métallurgiques ont été identifiés dans les berges de l'Isère et au-dessus de la piste d'accès à la carrière.

Les zones polluées et impactées par les terrassements du projet seront délimitées afin de permettre l'évacuation des matériaux hors de la vallée.

Toutes les précautions seront prises afin de limiter le risque de pollution lors des phases d'extraction.

■ Création de deux bassins de rétention

Afin de récupérer les eaux de la plate-forme routière et d'empêcher le rejet des polluants dans l'Isère en cas de déversement de matières dangereuses, deux bassins de rétention seront aménagés.



CHIFFRES-CLÉS

35 000 : c'est le nombre moyen de véhicules qui empruntent chaque jour la RN90 entre Moutiers et Saint-Marcel lors des périodes hivernales.

1200 : c'est la longueur en mètres du tronçon de la RN90 qui sera basculé en rive gauche de l'Isère.

46 : c'est, en millions d'euros, le budget total pour les travaux d'aménagement de la RN90.

18 : ce sera, après travaux, la largeur minimum du lit de l'Isère en mètres, contre 12 actuellement.

4 : c'est le nombre d'années nécessaires pour aménager cette section de la RN90.

SES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

■ Basculement et sécurisation de la RN90 en rive gauche de l'Isère

Le projet concerne un tronçon de 1750 m, entre le virage de la boucle SNCF du côté de Moutiers et la montée de Pomblière du côté de Saint-Marcel avec :

- une section à 2 voies (côté Moutiers) ;
- une section à 3 voies sur environ 1,1 km (côté Saint-Marcel)

avec deux voies en direction des stations de ski et une voie en direction de Moutiers.

L'accès à la zone artisanale (ZA) de la Saulcette et au hameau de Pomblière sera conservé comme actuellement.

En plus des filets déjà mis en place pour faire face aux chutes de blocs, des merlons de protection seront installés sur les deux rives de l'Isère.

■ Construction de deux viaducs

Deux viaducs seront aménagés à chaque extrémité du projet pour franchir l'Isère.

■ Aménagements liés à la carrière

La voie qui mène à la carrière de la Loyettaz sera décalée en surplomb de la future RN90. Par ailleurs, le pont du Carrier sera détruit.

■ Un espace pour les circulations douces

Une bande multi-fonction de 1,5 mètres de large sera aménagée de chaque côté de la future RN90, et pourra être utilisée pour la circulation des vélos mais aussi comme bande d'arrêt d'urgence.

La création d'une piste cyclable est à l'étude : 2 variantes sont en cours d'analyse (en rive gauche ou en rive droite de l'Isère).



ZOOM SUR LES TRAVAUX PRÉALABLES

Pendant trois mois, les travaux préalables pour la préparation du terrain vont être menés. Ils permettront de :

- débroussailler, élaguer et abattre les arbres présents sur les zones du chantier.
- démolir divers ouvrages de maçonnerie.
- nettoyer et décaper le sol.
- mettre en sécurité les postes de travail.
- dévoyer le ruisseau Tovex.
- réaliser des sondages complémentaires au niveau des futurs viaducs.
- aménager la base vie principale.
- amener des réseaux électriques et d'eau potable.

QUI FAIT QUOI ?



Pour veiller à la bonne prise en compte des mesures en faveur de l'environnement et la biodiversité (qui seront détaillées dans une prochaine lettre d'information), un **comité de suivi technique** se réunira au moins deux fois par an.

Par ailleurs, dans le cadre de la certification ISO 14001 du projet, un **coordonateur environnement** (écologue) sera nommé et un **Plan de Management Environnemental** (PME) sera mis en œuvre en lien avec les entreprises de travaux.

QUI FINANCE LES TRAVAUX ?

Les travaux de déviation de la RN90 à Montgalgan représentent un budget total de **46 millions d'euros** :

> 34 millions de l'Etat, à travers la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Rhône-Alpes ;

> 12 millions du Conseil Général de Savoie.

PLANNING DES TRAVAUX ET IMPACTS SUR LA CIRCULATION

2013



Ce planning est prévisionnel et reste soumis aux aléas de chantier.

Jusqu'à la mise en service de la future RN90, les conditions de circulation entre Moûtiers et Saint-Marcel vont inévitablement être modifiées. Seul axe de desserte routière de la Haute-Tarentaise, la RN90 enregistre par ailleurs le passage de très nombreux véhicules, notamment en hiver à destination des stations de ski.

Le maintien de cet itinéraire est donc primordial durant les travaux, en particulier lors des périodes de pointe.

Pour garantir la continuité de cet axe routier, il est prévu :

■ **de manière permanente** : de maintenir la circulation (à une voie si nécessaire), hormis pour des coupures ponctuelles de l'ordre de 15 minutes durant la journée ou pour les basculements de nuit.

■ **en hiver, du 15 décembre au 15 avril** : de préserver une circulation à 2 voies du vendredi midi au lundi matin.

■ **en été, entre le 14 juillet et le 15 août** : de limiter au maximum les restrictions en maintenant autant que possible 2 voies de circulation.

Si les conditions l'exigent, l'exploitant pourra aussi faire arrêter le chantier pour rétablir la circulation sur la RN90.

VOS QUESTIONS

Cette route semble en bon état. Pourquoi ces travaux ?

Les travaux ne visent pas une réfection de la chaussée mais bien une sécurisation de l'itinéraire, principalement face aux risques de chute de blocs.

N'existe-t-il pas d'autres solutions moins coûteuses ?

Différentes options ont été étudiées : tunnel, galerie pare-blocs... Le basculement en rive gauche reste la plus efficace.

Pourquoi prévoir trois voies de circulation ?

Les deux voies en direction des stations de ski offriront au quotidien des possibilités de dépassement sécurisé et amélioreront la fluidité du trafic dans la traversée de Moûtiers.

J'habite à Saint-Marcel et travaille à Moûtiers. Est-ce que ces travaux ne vont pas créer des embouteillages ?

La circulation sera maintenue sur la RN90 durant les travaux et les restrictions seront limitées. Néanmoins, des feux tricolores pourront être installés occasionnellement pour mettre en place une circulation alternée sur une voie.

Plus d'informations :
www.rn90montgalgan.fr



CONTACT

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement (DREAL) Rhône-Alpes
69509 Lyon Cedex 03